

MARCHES PUBLICS DE MAITRISE D'OEUVRE

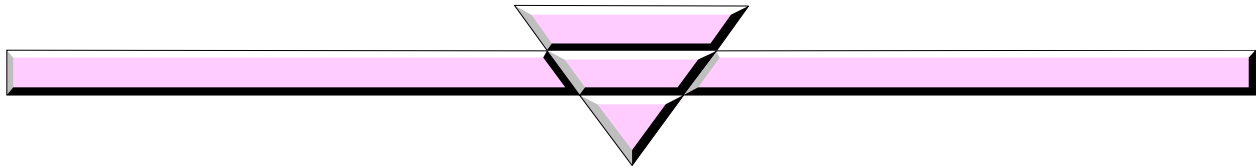
DEPARTEMENT DU GARD

Mairie de SAINT JEAN DE VALERISCLE

Place Pierre AGNIEL

30960 - SAINT JEAN DE VALERISCLE

Tél: 04-66-25-60-41



MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR
L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"

- 1 - Etude de programmation et Esquisses
- 2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

N° de marché

--	--	--	--	--	--	--	--

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Maître de l'ouvrage :

Commune de SAINT JEAN DE VALERISCLE

Objet du marché :

MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU
LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP Centre Village

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'ŒUVRE passé en PROCEDURE ADAPTEE en
application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Le Maire

Ordonnateur :

Le Maire

Comptable public assignataire des paiements :

Le Receveur Municipal

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	<u>4</u>
<u>ARTICLE 2 : OFFRE DE PRIX</u>	<u>5</u>
<u>ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	<u>6</u>
<u>ARTICLE 5 : NOMENCLATURE(S)</u>	<u>7</u>
<u>ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES</u>	<u>10</u>
<u>ANNEXE N° 2 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE</u>	<u>11</u>

Article premier : Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article «pièces contractuelles» du cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG- Prestations Intellectuelles et conformément à leurs clauses et stipulations ;

<input type="checkbox"/> Le signataire (Candidat individuel), M Agissant en qualité de <input type="checkbox"/> m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ; Nom commercial et dénomination sociale Adresse Adresse électronique Numéro de téléphone Télécopie Numéro de SIRET Code APE Numéro de TVA intracommunautaire <input type="checkbox"/> engage la société sur la base de son offre ; Nom commercial et dénomination sociale Adresse Adresse électronique Numéro de téléphone Télécopie Numéro de SIRET Code APE Numéro de TVA intracommunautaire

<input type="checkbox"/> Le mandataire (Candidat groupé), M Agissant en qualité de désigné mandataire : <input type="checkbox"/> du groupement solidaire <input type="checkbox"/> solidaire du groupement conjoint

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

<input type="checkbox"/> non solidaire du groupement conjoint
Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
Numéro de téléphone Télécopie
Numéro de SIRET Code APE
Numéro de TVA intracommunautaire
S'engage, au nom des membres du groupement ¹ , sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Offre de prix

L'offre est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois Mo fixé au C.C.A.P..

Elle résulte de l'appréciation de la complexité de l'opération et comprend les éléments de mission de maîtrise d'oeuvre définis au C.C.A.P.

Le forfait de rémunération est calculé sur la base suivante :

<i>Taux de rémunération t</i>	=	%
<i>Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux Co</i>	= 280 000,00	€ HT
<i>Forfait provisoire de rémunération Co x t</i>	=	€ HT
<i>T.V.A. (..... %)</i>	=	€
<i>T.T.C.</i>	=	€
<i>Arrêté en lettres</i>	

Le forfait définitif est arrêté dès que le coût prévisionnel C est établi. Il est calculé de la manière suivante :

Le coût prévisionnel des travaux sert à définir le montant et le pourcentage de la rémunération. C'est au stade de l'avant projet définitif que le maitre d'oeuvre s'engage sur son estimation.

Le pourcentage défini avec le coût prévisionnel s'appliquera donc sur le montant des travaux de l'avant projet définitif.

¹ L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

Le forfait de rémunération est rendu définitif selon les dispositions du C.C.A.P.

La part attribuée à chaque cotraitant est fixée dans l'annexe 1 au présent acte d'engagement.

Aucune variante ni option n'est autorisée.

Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution des documents d'étude et du dossier des ouvrages exécutés, exprimés en nombre de semaines calendaires, sont les suivants :

<i>Code</i>	<i>Délai</i>
EP	8 Délai à ne pas dépasser
AVP	10 Délai à ne pas dépasser
PRO	10 Délai à ne pas dépasser
DCE	2 Délai à ne pas dépasser
DOE	2 Délai à ne pas dépasser
EXE	4 Délai à ne pas dépasser

Le point de départ de ces délais est fixé comme suit :

- 1er élément : date de l'accusé de réception, par le maître d'oeuvre, de l'ordre de service prescrivant l'exécution du premier document d'étude.
- Autres éléments ou parties d'éléments suivants : date de l'accusé de réception par le maître d'oeuvre du prononcé de la réception du document d'études le précédant dans l'ordre chronologique de déroulement de l'opération.
- Dossier des ouvrages exécutés (DOE) : date de réception des travaux.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'oeuvre est de 36 mois.

Article 4 : Paiement

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les répartitions jointes en annexe 1 :

- *Ouvert au nom de* :
- pour les prestations suivantes :
- Domiciliation :
- Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
- IBAN :
- BIC :

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

- *Ouvert au nom de* :
pour les prestations suivantes :
Domiciliation :
Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :
IBAN :
BIC :

Article 5 : Nomenclature(s)

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

<i>Nomenclature interne</i>
7004 - Etudes, conseils et assistance en urbanisme, politique de la ville et aménagement: y compris services de maîtrise d’Oeuvre pour les projets urbains

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A
Le

Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
marché*

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en date
du**

A

Le

Elle est complétée par les annexes suivantes² :

- Annexe n°... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°... relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6) ;
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- Autres annexes (A préciser) :

NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE (Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A le³

Signature

² Cocher la case correspondante

³ Date et signature originales

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

*En cas d'envoi en LR/AR (Lettre recommandée avec accusé de réception):
Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire (valant date de
notification du marché)*

NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES⁴

Certificat de cessibilité établi en date du à
.....

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession
ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres
et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant
du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par
en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁵
Signature

⁴ Cochez la case qui correspond à votre choix , soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

⁵ Date et signature originales

*MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"*

*1 - Etude de programmation
Esquisses
2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP*

ANNEXE N° 1 : MISSIONS ET REPARTITIONS DES HONORAIRES

Forfait de rémunération : Euros H.T.
Taux de rémunération : %

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 280 000,00 Euros H.T.

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

<i>Eléments de mission</i>	<i>Total sur honoraire %</i>	<i>Total global H.T.</i>	<i>Répartition par cotraitant</i>				
			<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>	<i>Part de</i>
EP
AVP
PRO
ACT
DET
AOR
EXE
OPC
TOTAL	100, 00 %

Signatures et cachets des cotraitants

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

- 1 - Etude de programmation
Esquisses
2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP*

ANNEXE N° 2 : Relative à la déclaration de sous-traitance

Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)	DC4
----------------------------------------------------------------------------------	------------

- Désignation du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice) :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation.)

Commune de SAINT JEAN DE VALERISCLE

Mairie

Place Pierre AGNIEL

30960 Saint Jean de Valériscle

Tél: 04.66.25.60.41

Télécopie: 04.66.25.65.65

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Le Maire

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre	DC4
--------------------------------------------------------	------------

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou la lettre de consultation. En cas d'allotissement, préciser également l'intitulé de la consultation.)

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU
LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

C - Objet de la déclaration de sous-traitant	DC4
-----------------------------------------------------	------------

La présente déclaration de sous-traitance constitue :
(Cocher la case correspondante.)

- une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;
- un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D - Identification du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre	DC4
---------------------------------------------------------------------------------------------	------------

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E - Identification du sous-traitant	DC4
--------------------------------------------	------------

- Nom commercial et dénomination sociale du sous-traitant, adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie et numéro SIRET :

- Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

- Numéro d'enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers, au centre de formalité des entreprises :

- Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant.)*

- Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics) :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

F - Nature et prix des prestations sous-traitées	DC4
---------------------------------------------------------	------------

- **Nature des prestations sous-traitées :**

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

- Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :
- Taux de la TVA :
- Montant maximum HT :
- Montant maximum TTC :

- **Modalités de variation des prix :**

G - Conditions de paiement	DC4
-----------------------------------	------------

- **Compte à créditer :**
(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Nom de l'établissement bancaire :

Numéro de compte :

- **Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :**

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

H - Capacités du sous-traitant	DC4
---------------------------------------	------------

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-
-
-
-
-
-

I - Attestations sur l'honneur du sous-traitant	DC4
--------------------------------------------------------	------------

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

*MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"*

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;

- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;

- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

h) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public	DC4
----------------------------------------------------------------------------	------------

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du présent document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant	DC4
--------------------------------------------------------------------------------	------------

A le
Le sous-traitant

A le
Le candidat ou le titulaire

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

**MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT PAYSAGER ET ARCHITECTURAL POUR L'OBTENTION DU LABEL
"VILLAGES DE CARACTERE"**

1 - Etude de programmation

Esquisses

2 - Mission de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP

A le.....

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

L - Notification de l'acte spécial au titulaire

DC4

En cas d'envoi en lettre recommandée avec
accusé de réception :
*(Coller dans ce cadre l'avis de réception
postal, daté et signé par le titulaire.)*

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une
copie du présent acte spécial :

A , le